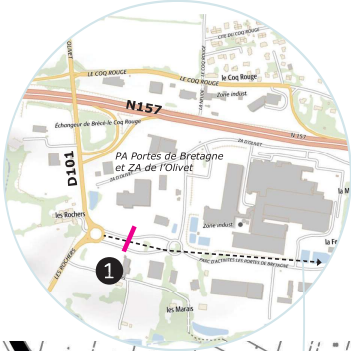


# LE PARC D'ACTIVITÉ DES PORTES DE BRETAGNE 2 ÉTAT INITIAL DU SITE

## ACCESSIBILITÉ ET COMPTAGES ROUTIERS

- > **A l'ouest** : l'accès principal à la future zone est possible depuis la voie existante. Cet axe relie la zone d'activité actuelle à la RN157 via la RD101. Le trafic routier sur cet axe est d'environ 3200 véhicules/jour et 400 Poids Lourds en jour de pointe (Lieu du comptage routier ①).
- > **Au nord** : la voie communale « La Barre » (contre-allée de la RN157) permet de desservir directement des activités par le nord de l'opération. On observe sur cet axe une moyenne journalière de 93 véhicules dont 4 Poids Lourds (Lieu du comptage routier ②).



Deux voies rurales bordent les limites du site d'études : ici, la rue au nord du secteur « La Barre ».



La ligne à Haute Tension marque la limite Sud/Est du site d'études.



## OCCUPATION DU SOL ET PRÉSENCE D'HABITATIONS

- > Le site d'études est occupé par des parcelles agricoles cultivées et en prairies.
- > Au centre du site d'études, le lieu-dit La Gratière possède des bâtiments agricoles et ses annexes ainsi que deux habitations.
- > Au nord du site, on trouve une habitation en limite d'une entreprise et une habitation au lieu-dit La Barre.



Le site est occupé principalement par des parcelles cultivées.



Quelques arbres isolés et des bandes bocagères sont présents au sud en lien avec le Vallon de l'Olivet.

## INVENTAIRES ÉCOLOGIQUES

- > Des investigations naturalistes ont été réalisées en 2020 sur les périodes de mars à juillet.
- > Le site est essentiellement occupé par des cultures et des prairies pâturées relevant d'un faible intérêt pour la flore et les milieux naturels.
- > 1,6ha de zones humides ont été inventoriées sur 4 sites.
- > Plusieurs linéaires de haies arborées présentent une diversité floristique et faunistique localisée principalement dans le maillage bocager qui entoure la zone humide au sud du site d'études.

> A l'ouest et au sud du site, se trouvent deux habitations (lieux-dits La Fertais et Le Pré Benais).

> La ligne haute tension traverse l'angle sud-est du site. Une bande de protection sera délimitée de part et d'autre pour gérer les règles de constructibilité.